

EVOLUTION RECENTE DES INDUSTRIES DE TANANARIVE

par René DOUESSIN



L'article sur « Les industries de Tananarive », paru dans le numéro I de cette revue, au début de 1963, présentait l'état de choses existant en 1960. Aussi, du fait du retard intervenu dans sa publication, la situation dont il rendait compte était-elle, déjà, un peu dépassée. Il faut sans doute se réjouir qu'en l'espace de deux à trois ans, cette situation ait évolué au point de nous obliger, aujourd'hui, à apporter quelques compléments à cette première étude.

Certes, beaucoup des conditions générales de la vie industrielle et des caractères fondamentaux des industries tananariennes n'ont, pour l'essentiel, pas changé. Il existe cependant des nouveautés importantes dans deux domaines. Tout d'abord, la politique favorable du gouvernement à l'égard des activités industrielles s'est précisée et traduite dans les faits, en particulier avec la mise en application du Code des Investissements, s'accompagnant de mesures de protection du marché local et d'autres favorisant les exportations éventuelles. Ensuite, à cette politique a correspondu un regain d'initiatives du secteur privé tant local qu'étranger, et en particulier français. Ceci a abouti à la naissance de nouvelles activités industrielles, en particulier dans le domaine des industries non traditionnelles, c'est-à-dire les industries textiles, les industries chimiques, la construction automobile, etc.

Et c'est évidemment à Tananarive que l'on a enregistré pour l'instant les progrès les plus rapides et les plus importants, sans qu'il faille s'attendre, une fois de plus, à trouver des réalisations spectaculaires. Il n'y a dans ces deux faits rien de bien étonnant : la seule grande ville de l'île était toute désignée pour recevoir des industries légères de transformation, typiquement urbaines,

et dont l'installation ne requiert pas de longues et coûteuses études. Il existe ailleurs des projets plus imposants, mais dont la réalisation demande évidemment des délais plus importants. Citons, au passage, la raffinerie de pétrole de Tamatave et l'usine de pâte à papier de la région de Fianarantsoa.

Avant de parler en détail des différentes activités industrielles et plus spécialement, bien sûr, des nouvelles, il est bon d'examiner quelles sont aujourd'hui les conditions générales de leur développement, afin de mieux comprendre l'évolution récente.

Il est bien évident que les facteurs favorables à ce développement, que nous avons examiné en détail lors de la première étude, n'ont pas cessé de jouer en faveur des industries de Tananarive. Ainsi, le rôle de capitale politique, commerciale et financière est-il toujours un facteur important du développement industriel. On peut même penser que cette importance n'a fait que se renforcer dans le domaine commercial. Les grandes maisons de commerce assurent de plus en plus la distribution des produits locaux dans l'île et se décident, timidement encore, à investir dans le secteur industriel. De la même façon, la présence à Tananarive d'une population dont l'importance numérique va croissant, constitue toujours pour les industries un marché extrêmement intéressant et un réservoir de main-d'œuvre qui n'existe nulle part ailleurs. C'est ce dernier avantage qui a décidé nombre d'industriels, récemment installés dans la capitale, à choisir Tananarive comme lieu d'implantation de leurs entreprises. Ils se plaisent d'ailleurs à souligner la stabilité et la qualité de cette main-d'œuvre, qui s'avère aussi productive que celle de France lorsqu'elle a été soigneusement sélectionnée et qu'elle est normalement rémunérée. Il reste cependant que beaucoup d'entreprises souhaiteraient une formation professionnelle de base mieux adaptée à leurs besoins. Ainsi les imprimeurs demandent depuis longtemps que l'on procède à la formation des ouvriers qualifiés qui leur sont nécessaires. D'une manière plus générale, la répartition des spécialités de l'Enseignement Technique ne correspond pas aux besoins de l'industrie, du fait du manque de liaison entre les services de l'Enseignement et les industriels. Mais il n'y a là qu'un problème d'adaptation aux conditions locales qui n'altère que provisoirement l'avantage que constitue la présence à Tananarive d'une main-d'œuvre abondante et aux qualités intrinsèques certaines. Parmi les facteurs favorables à l'essor industriel de la capitale, il faut rappeler aussi sa position au centre des voies de communication, particulièrement pour les nouvelles industries qui, comme nous le verrons, sont encore obligées de faire un large appel aux matières premières d'ori-

gine extérieure et qui visent avant toute chose la satisfaction des besoins locaux. On comprendra facilement aussi que ces industries de transformation trouvent avantage à pouvoir utiliser l'énergie électrique disponible sur place. D'ailleurs la consommation de force motrice haute tension est en augmentation constante à Tananarive depuis 1960 (1), traduisant le développement corrélatif des industries utilisatrices. Parallèlement, le réseau de distribution s'est étendu, atteignant aujourd'hui la zone industrielle de Mandrosoa, à proximité de la route d'Ivato, au Nord de l'agglomération.

Ainsi les facteurs favorables au développement industriel de Tananarive, que nous avons analysé plus en détail précédemment, n'ont rien perdu de leur importance. On peut même considérer que, dans certains domaines, cette importance s'est accrue. Plus intéressants, sans doute, certains des obstacles qui empêchaient ces facteurs favorables de jouer à plein, ont été en partie levés.

Seul peut-être l'approvisionnement en matières premières est-il toujours aussi difficile. Ceci est particulièrement vrai pour celles qui sont d'origine locale, et plus spécialement pour les matières premières agricoles. La situation n'a guère changé en ce qui concerne le riz : la quantité et la qualité des paddys que peuvent usiner les rizeries sont toujours insuffisantes, et la situation s'aggrave en cas de mauvaise récolte, comme en 1963 par exemple. Si la fourniture d'arachides aux huileries est aujourd'hui un peu plus satisfaisante, le fait ne tient pas à une production plus abondante et mieux adaptée aux besoins des usines, mais à une concurrence moins âpre des acheteurs du fait de la disparition d'une des huileries existantes. La situation ne semble pas s'être améliorée non plus en ce qui concerne l'approvisionnement en viande de l'usine de conserve. La diminution des rendements à l'abattage se poursuit, et les bêtes abattues sont toujours aussi âgées. Mais on peut craindre aussi que l'augmentation des abattages, pour la consommation locale notamment (comme en témoigne l'augmentation du chiffre des animaux abattus aux abattoirs de Tananarive) (2), ne provoque une raréfaction de l'offre et une augmentation des prix du bétail sur pied. Cette augmentation jointe à la diminution de la qualité risque de rendre difficile tout effort pour rendre les prix des produits fabriqués compétitifs sur le marché mondial, où la concurrence argentine est déjà très dure. Rappelons que l'industrie du cuir souffre aussi de cette situation.

(1) Bulletins mensuels de Statistique.

(2) Rapports Provinciaux du Service de l'Élevage.

En ce qui concerne les matières premières importées les choses se sont légèrement améliorées et risquent de s'améliorer encore. Les nouvelles industries, qui doivent encore faire un large appel à l'importation, bénéficient souvent, dans le cadre du Code National des Investissements, de l'exonération totale ou partielle des droits fiscaux d'importation sur les matières qu'elles utilisent et aussi sur les matériels nécessaires à leurs activités. Elles peuvent espérer trouver bientôt sur place une partie de ce qui leur est nécessaire : certains filés de coton, le papier par exemple, après installation de la filature à Antsirabe et de l'usine de papier. Autrement dit, le développement d'activités industrielles de plus en plus nombreuses et variées ne peut qu'atténuer l'isolement géographique et technique des industries tananariviennes.

Aussi leur position est-elle, et sera-t-elle, moins difficile qu'elle ne l'était sur le plan commercial local, notamment vis-à-vis des produits fabriqués importés. Là encore il faut noter une amélioration sensible de la situation. Certes, le marché local reste encore limité parce que le niveau de vie est encore peu élevé, et surtout parce que l'insuffisance du réseau de voies de communication dans le détail est encore grande. Mais le développement des travaux « au ras du sol », préconisé par le chef de l'Etat, peut permettre, à relativement brève échéance, le déblocage de certaines régions jusqu'ici isolées. Par ailleurs, des améliorations entreprises sur de nombreux axes routiers (Tananarive-Majunga par exemple) permettront bientôt aux produits locaux de circuler plus aisément dans l'île, autrement dit de circuler à meilleur prix.

Sur ce marché qui reste pour l'instant étroit, la concurrence des produits d'importation constituait un grave souci pour la jeune industrie locale. Cette concurrence est d'ores et déjà limitée. Cette limitation vient d'abord du fait que, comme nous l'avons dit plus haut, les principales maisons de commerce participent maintenant à la distribution des produits fabriqués localement. Mais elle vient surtout du fait que le gouvernement a pris des mesures destinées à assurer la protection du marché local : augmentation des droits d'entrée frappant certains produits, contingentement de certaines importations. Ainsi les importations de friperie, d'huiles de table raffinées, d'accumulateurs ont été strictement contingentées, les droits d'entrée sur les ouvrages en cuir, les chapeaux, les vêtements, les couvertures ont été accrus. De telles mesures sont d'ailleurs prévues aujourd'hui par le Code des Investissements pour les entreprises agréées par le gouvernement. Mais ces mesures sont encore fragmentaires, et les industriels locaux ont demandé

récemment l'adoption d'une politique systématique de protection du marché, et proposé, avec beaucoup de réalisme, les mesures à prendre dans ce domaine (3). Ils proposent diverses formules de contingentement adaptées aux conditions locales, et une protection tarifaire qui suppose une refonte du tarif douanier actuellement en vigueur. Ils font justement remarquer que ce tarif correspond à une économie fondée sur l'importation et la commercialisation de produits finis, et l'exportation de matières premières, autrement dit conçu dans l'optique du Pacte Colonial. Ce tarif aboutit à taxer plus lourdement les matières premières importées que les produits finis dont elles permettent la fabrication sur place, et à favoriser l'exportation des produits bruts plutôt que celle des produits fabriqués. Ils estiment aussi nécessaire de vaincre les préjugés défavorables aux produits locaux par l'institution d'un label de qualité, éventuellement par une action publicitaire, et en demandant que l'Administration montre l'exemple lors de ses propres achats... Il ne nous semble pas que les mesures ainsi proposées tendent à instituer un protectionisme anachronique, parce que la protection demandée est sélective et s'accompagne d'un effort vers la qualité de la part des producteurs locaux. De telles dispositions ne devraient pas entraîner de mesures de rétorsion de la part des autres pays puisque les principaux intéressés sont des pays du Marché Commun, et que le Traité de Rome a prévu la possibilité pour les pays associés de pratiquer une telle politique lorsque celle-ci était nécessaire. D'ailleurs, cette politique vise plus à réorienter les courants d'importation qu'à les réduire.

Si, de cette façon, les industries visant en priorité la satisfaction des besoins locaux peuvent espérer profiter au maximum du marché malgache, il leur est toujours aussi difficile de conquérir des marchés extérieurs, à l'exception des marchés voisins de la Réunion et des Comores. Celles qui traditionnellement sont tournées vers l'exportation voient leur situation devenir de plus en plus difficile. Très souvent, en raison des difficultés d'approvisionnement en matières premières signalées plus haut, leurs prix ne sont pas concurrentiels sur le marché mondial. Qui plus est, la mise en application de la Convention d'Association au Marché Commun va entraîner la suppression des tarifs préférentiels pratiqués par la France, et nécessiter une douloureuse adaptation. Ainsi la situation est peu favorable pour les rizeries, l'usine de conserve de viande,

(3) Note sur la protection du marché (Syndicat des Industries de Madagascar, Tananarive).

la tannerie. Si leur réorientation, déjà amorcée, vers la satisfaction des besoins locaux est susceptible d'améliorer leur situation, ce n'est là qu'un palliatif provisoire. Leur essor suppose l'exportation et celle-ci ne peut se développer à nouveau que si d'importants changements interviennent, aussi bien quant à leur alimentation en matières premières locales, que quant à l'organisation propre de leur production. Aussi est-ce les industries visant à la satisfaction des besoins locaux aux débouchés plus assurés, qui ont ces derniers temps, attiré les capitaux.

Si les investissements industriels n'ont pas connu un accroissement spectaculaire, il faut reconnaître que d'importants progrès ont été réalisés dans ce domaine. Ces progrès tiennent autant aux initiatives du secteur privé qu'aux encouragements et aux avantages prodigués par le gouvernement malgache. Ceux-ci sont représentés pour l'essentiel par les dispositions du Code des Investissements institué en octobre 1961 et complété en septembre 1962, et dont l'application est déjà entrée dans une phase active. Ce code accorde des régimes préférentiels aux entreprises présentant un intérêt particulier pour l'économie malgache donc, plus spécialement, aux entreprises industrielles nouvelles ou en cours d'extension. L'octroi d'un régime préférentiel s'accompagne évidemment pour l'entreprise d'engagements précis quant à la production, à l'utilisation des matières premières locales, à la formation du personnel, par exemple. Les avantages accordés à l'entreprise sont d'ordre fiscal, financier, économique et social. Parmi les avantages fiscaux, citons l'exonération totale des droits fiscaux d'importation sur les matières premières ou les matériels nécessaires à l'activité de l'entreprise, et des droits fiscaux de sortie pour les produits fabriqués localement ; l'exemption de l'impôt sur les bénéfices divers pendant les quatre ou cinq premières années, et d'autres réductions ou exemptions de taxes. Les avantages financiers comportent l'attribution éventuelle de devises supplémentaires, des subventions d'installation ou d'équilibre. Sur le plan strictement économique, des mesures de protection sont prévues, ainsi que nous l'avons déjà signalé plus haut, ainsi que la priorité pour la fourniture de produits ou services à l'Administration. Enfin, sur le plan « social », des facilités sont accordées pour la formation et le recrutement du personnel nécessaire. La procédure la plus courante permettant d'obtenir ces avantages est celle de l'agrément qui est une sorte de contrat entre une entreprise et l'Etat Malgache. Mais les entreprises ne pouvant prétendre à l'agrément, et présentant cependant un intérêt pour l'économie malgache, peuvent être « classées et encouragées » et bénéficier ainsi de certains des avantages énumérés plus haut.

De la même façon, certaines entreprises agréées, présentant un intérêt marqué pour l'économie du pays peuvent en outre bénéficier d'un régime fiscal de longue durée, ou même d'une convention d'établissement comportant l'octroi d'avantages supplémentaires.

Cet ensemble de dispositions déjà éminemment favorable aux investissements et donc au développement des activités industrielles, a été complété par d'autres mesures visant à élargir le Crédit Public et à mobiliser les ressources de l'épargne locale. Depuis le 1^{er} juillet 1963, la Banque Nationale Malgache de Développement (B.N.M.) a pris la relève de la Société Malgache d'Investissement et de Crédit (S.M.I.C.), avec des moyens accrus, et peut offrir aux industriels des crédits à court, moyen et surtout long terme. D'autre part, une ordonnance du 19 septembre 1962 a créé la Société Nationale d'Investissement (S.N.I.). Son rôle est de fournir aux entreprises les capitaux qui leur font défaut, en prenant des participations au capital. Mais elle a aussi pour but d'intéresser les épargnants malgaches qui peuvent souscrire des actions S.N.I., ou racheter les participations S.N.I. dans les entreprises. Elle est donc avant tout destinée à mobiliser les ressources de l'épargne locale en faveur du développement industriel. Il est évident que l'action de cet organisme est, pour l'instant, limitée, mais la formule en est intéressante.

Par contre, le Code des Investissements et la B.N.M. ont déjà prouvé leur efficacité. L'entrée en vigueur du premier a suscité et favorisé des activités nouvelles, ou permis le développement d'activités anciennes qui végétaient. Des entreprises déjà assez nombreuses ont sollicité et obtenu l'agrément. Citons les deux entreprises de montage de véhicules automobiles, plusieurs usines textiles de confection, bonnetterie et fabrication de couvertures, l'usine de transformation de matières plastiques. D'autres entreprises ont été classées et encouragées. La B.N.M. a, de son côté, accordé des prêts aux différentes industries et notamment à certaines des entreprises nouvelles.

Ainsi les investissements privés se sont trouvés stimulés et se sont orientés vers les activités industrielles. Certes, les grandes entreprises commerciales d'import-export n'ont encore que timidement amorcé leur reconversion, car celle-ci est difficile. Et ce sont encore, pour l'instant, les petits capitaux locaux d'origine très variée, mais le plus souvent commerciale, qui se sont investis dans les activités industrielles. A cet égard, la participation de certains pharmaciens de Tananarive au financement de l'usine de produits pharmaceutiques « Farmad » est significative. Mais les taxes instituées sur les bénéfices commerciaux non réinvestis à Madagascar n'ont pas eu jusqu'ici d'effet décisif, car

ces bénéfiques peuvent être réinvestis dans des activités plus alléchantes que les activités industrielles, dans la construction par exemple. Il reste que la spéculation immobilière risque, à longue échéance, de perdre de son attrait et qu'alors cette législation puisse devenir efficace. Finalement, ce sont pour l'instant les capitaux d'origine extérieure, spécialement français, qui ont continué de fournir un appoint important au financement des nouvelles entreprises. En dehors des usines de construction automobile, il faut citer, par exemple, la Compagnie générale de T.S.F., la Société des Produits Chimiques Lion Noir, la Société Promivi-Croix (Nord). Ainsi la nature des investissements n'a guère changé, mais ceux-ci se sont trouvés stimulés par la politique d'encouragements pratiqués par le gouvernement malgache.

Si cette politique favorable du gouvernement n'a pas encore transformé fondamentalement les caractères de l'industrie tananarivienne, elle en a cependant modifié le visage. Les industries traditionnelles sont encore le fait d'usines trop petites et trop nombreuses. De nombreuses activités restent dispersées et diversifiées, du fait même de la structure du marché. Mais les industries nouvelles, sans être spectaculaires, semblent établies plus solidement, parce que leurs bases financières et techniques sont plus stables, et parce qu'elles sont adaptées aux conditions locales et bénéficient de ce fait d'une juste protection. Elles insufflent à l'ensemble industriel tananarivien un dynamisme nouveau. C'est ce que va nous montrer maintenant l'étude de ces différentes industries.

Il n'y a sans doute rien d'étonnant à ce que les industries alimentaires n'aient pas subi de modifications importantes. Anciennement installées à Tananarive et issues du petit capitalisme local, elles éprouvent des difficultés à se transformer. C'est qu'il est sans doute plus difficile de sortir de la routine que de créer du neuf. C'est aussi que les mesures prises par le gouvernement favorisent plus les industries nouvelles visant l'exploitation d'un secteur peu, ou pas, développé que les industries déjà établies et parfois déjà trop nombreuses.

Le cas est particulièrement net pour les rizeries où les problèmes sont hélas toujours les mêmes. Les établissements sont encore trop nombreux pour traiter une production insuffisante du fait de la persistance de l'autoconsommation et du pilonnage. Le nombre des rizeries industrielles n'a pas varié, et seules ont disparu quelques entreprises artisanales dont on peut penser, à la lumière du passé, qu'elles renaîtront peut-être quelque jour. La quantité du riz usinée par les établisse-

ments industriels a légèrement augmenté en 1961 et 1962 : 48-50 000 tonnes, du fait sans doute de l'augmentation de la production provinciale. Mais la mauvaise récolte de 1963, a entraîné une réduction des quantités usinées. L'approvisionnement demeure donc difficile, surtout en cas de mauvaise récolte, car ce sont toujours les surplus qui sont commercialisés. Ceci entraîne la hausse des prix d'achat, spécialement à l'époque de la soudure, hausse favorisée par la spéculation de certains commerçants. Pour régulariser l'offre et stabiliser les prix, le gouvernement, par l'intermédiaire du Bureau de Commercialisation et de Stabilisation des Prix du Paddy et du Riz, envisage la création de silos permettant de reporter d'une année sur l'autre les excédents de production. Reste à savoir si le procédé ne sera pas trop coûteux. D'ailleurs ceci suppose la suppression du système du collectage qui continue d'être la pratique la plus courante, le système coopératif n'ayant pas encore pu se développer efficacement.

La production des rizeries est exclusivement réservée aujourd'hui au marché local de la Province et pour la plus grande partie au marché tananarivien, dont les besoins dépasseraient 35 000 t./an. Ce fait est dû à une augmentation de la consommation due à l'accroissement démographique, augmentation qui semble actuellement dépasser celle de la production. Aussi, pour éviter la pénurie et la spéculation, la circulation des paddys et des riz est-elle contrôlée par le Bureau de Commercialisation. La sortie des riz de la Province est soumise à autorisation et l'approvisionnement de la Côte Est est assuré aujourd'hui plus par l'Alaoatra que par la région tananarivienne. Les exportations de riz de luxe des rizeries de Tananarive étaient de plus en plus faibles : 600 à 800 tonnes en 1961 et 1962. Elles sont aujourd'hui bloquées par crainte de pénurie. Autrement dit, actuellement, la production des rizeries est réservée à la satisfaction des besoins strictement locaux.

De toute façon l'exportation reste problématique en raison des prix supérieurs aux cours mondiaux. Aussi en prévision d'une possibilité de reprise des exportations, serait-il bon de procéder à l'assainissement, depuis longtemps souhaité, de la profession, par la concentration des moyens qui éviterait concurrence et hausse des prix, et accroîtrait la rentabilité des entreprises. Mais il reste que le problème d'une production abondante et de qualité, faite en vue de la commercialisation, demeure non moins crucial.

L'industrie de la boulangerie-biscuiterie présente une situation différente, parce que son expansion est liée aux possibilités du marché local beaucoup plus qu'à l'approvisionnement en

matières premières qui, pour l'instant, est assurée de façon satisfaisante de l'extérieur. Il ne semble pas justement qu'il y ait eu accroissement important de la consommation, notamment de pain. En effet, les importations de farine avaient légèrement diminué en 1961. On peut penser que la consommation de la population malgache s'est stabilisée, parce que toute augmentation est désormais liée au fait que le pain entre directement dans l'alimentation de cette population, ce qui semble peu probable à brève échéance. La situation reste donc dans ce domaine inchangée et si une entreprise a cessé son activité, une nouvelle l'a remplacée. Par contre l'industrie de la biscuiterie, actuellement pratiquée au stade semi-industriel par l'ancienne entreprise de boulangerie et quelques-unes des boulangeries existantes, la production atteignant à peine 100 tonnes, pourrait se développer étant donné le volume actuel des importations. Des projets existent en ce sens. Il faut noter, d'ailleurs, lié à tout ceci, un projet d'installation d'une minoterie locale. L'intérêt de cette réalisation nous semble assez limité, du moins en l'absence d'une production locale de blé.

Nous avons d'ailleurs vu qu'en l'état actuel de l'agriculture malgache, fonder une industrie sur l'exploitation de ressources agricoles locales n'est pas sans poser des problèmes. C'est ce que nous rappelle la situation de l'industrie de l'huilerie. Dans ce domaine, la production d'arachides demeure insuffisante et mal adaptée. Pourtant les choses ont évolué, dans ce secteur industriel, d'une manière assez favorable ces derniers temps. Tout d'abord le contingentement des importations d'huiles alimentaires, en 1962, pour limiter surtout les entrées massives d'huiles de soja israéliennes bon marché, a permis de réserver le marché à la production locale. D'autre part, la profession s'est « assainie » d'elle-même, avec la réduction d'activité et la disparition d'une des entreprises existantes. Ceci a permis à la plus importante des deux entreprises restantes d'accroître ses achats (2 500 t. en 1963 contre 1 000 t. les années précédentes) et de produire 510 tonnes d'huile au lieu de 150-160 en 1962, donc d'avoir une activité plus rentable. Mais la production moyenne totale des deux usines reste inchangée, du fait de la stagnation de la production arachidière, toujours orientée vers l'arachide de bouche, dont les exportations restent importantes, les « écarts » servant toujours à l'huilerie. Cependant la baisse des cours de l'arachide de bouche risque d'accélérer la reconversion vers l'arachide d'huilerie entreprise par les Services d'Agriculture. Cette reconversion est extrêmement souhaitable au moment où les huiliers de la région centrale se sont décidés, au début de cette année 1964, à procéder à la concentration et

à la modernisation de leurs moyens. En effet, une société nouvelle, comprenant notamment les huiliers existants, va installer une usine moderne à Tanjombato, pour la production d'huile d'arachide raffinée, d'huile d'aleurite, et plus tard d'huile de son riz. Sa capacité de production serait de 1 300 tonnes d'huile d'arachide, de 200 tonnes d'huile d'aleurite, 1 950 tonnes de tourteaux et 65 tonnes de savon de récupération. Une telle initiative va dans le sens des dispositions gouvernementales visant à assainir la profession et à développer l'huilerie locale.

Si la situation a donc commencé ici à s'améliorer, il n'en est pas de même pour les autres industries alimentaires sauf peut-être pour celle des boissons, où la S.T.A.R., solidement organisée, domine toujours le marché malgré quelques timides essais d'entreprises semi-artisanales manquant de moyens. En effet, il y a eu peu de changements dans ce domaine. Ces industries doivent toujours lutter contre la concurrence des produits d'importation sur un marché local assez étroit. C'est le cas de la chocolaterie-confiserie Robert, pour laquelle existe cependant un projet d'extension de l'activité de la confiserie, pour la fabrication de bonbons courants dont la consommation est importante. C'est le cas aussi des petites entreprises de fabrication de pâtes (4) ou de torréfaction de café, encore que pour cette dernière activité la concurrence soit négligeable. Ajoutons que pour le lait et les produits laitiers, les activités sont plutôt du type artisanal, car à l'étroitesse du marché local s'ajoute l'insuffisance de la production laitière.

La situation de cet ensemble d'industries ne s'est donc dans l'ensemble guère améliorée, les handicaps qu'elles rencontrent n'ayant pas été levés, sauf partiellement dans le cas de l'huilerie. Des mesures semblables à celles adoptées dans ce dernier cas, seraient déjà susceptibles d'améliorer sérieusement la situation. Il resterait pour certaines d'entre elles, celles utilisant les matières premières locales d'origine agricole, à assurer un meilleur approvisionnement en matières premières.

C'est de cette insuffisance de l'approvisionnement en matières premières locales que souffrent toujours les industries animales, et spécialement l'industrie de la viande.

La situation semble même s'être ici légèrement détériorée. En effet, le cheptel aussi bien bovin que porcin a très peu augmenté, notamment dans la Province, et sa qualité ne s'est pas améliorée, surtout en ce qui concerne les bovins,

(4) Une erreur s'était glissée dans le précédent article : la production de la fabrique de pâtes était (et est toujours) de 100 tonnes par an et non de 100 tonnes par mois.



comme en témoigne la diminution du rendement à l'abattage à la S.E.V.I.M.A. Or la demande est de plus en plus forte. L'augmentation des abattages à l'abattoir de Tananarive est significative à cet égard : 36 856 bœufs abattus en 1962 contre 29 672 en 1960 (5). Il en résulte évidemment des difficultés d'approvisionnement et une augmentation des prix. Si l'on ajoute à cela la vétusté des installations et la concurrence sur les marchés extérieurs, qui constituent quand même le débouché principal de l'usine, on comprend qu'aucun indice de reprise n'apparaisse.

Aussi les activités de l'usine de la S.E.V.I.M.A. n'ont-elles guère changé, tant du point de vue de l'approvisionnement que du point de vue du fonctionnement de l'usine et de la nature et de l'importance de sa production. Celle-ci était en légère baisse en 1961 et 1962, l'essentiel étant toujours constitué par le Corned Beef : 765 tonnes en 1961 (contre 834 t. en 1959). Les exportations ont également légèrement baissé (834 t. en 1961, 818 t. en 1962, contre 899 t. en 1960). Ces exportations sont dirigées essentiellement vers la France et accessoirement vers la Réunion (5).

Le problème reste celui de l'approvisionnement régulier en viande de qualité, et de la modernisation des installations.

Un problème identique se retrouve dans l'industrie des cuirs, où la situation a assez peu changé. Pourtant l'augmentation des abattages a entraîné une augmentation de la production de la tannerie (60 000 peaux traitées en 1962 contre 40 000 en 1960). Mais les peaux présentent toujours les mêmes défauts, dont la disparition est liée à l'amélioration générale de l'élevage malgache. Cependant des progrès peuvent être envisagés à brève échéance dans cette activité. En effet, l'usine de Tanjombato doit être bientôt modernisée. On peut espérer aussi un aménagement du régime des taxes à l'importation et à l'exportation. L'exonération des taxes sur les produits tannants importés améliorerait les prix de revient. D'autre part, l'abaissement des taxes à l'exportation sur les produits finis favoriserait les ventes à l'extérieur, tandis que l'augmentation des mêmes taxes sur les peaux brutes exportées permettrait sans doute un approvisionnement meilleur sur place. La tannerie pourrait ainsi accroître ses exportations et fournir au marché local des produits à meilleur prix.

Mais il ne faut pas se cacher, répétons-le, que le problème essentiel est celui de l'approvisionnement, c'est-à-dire qu'il se situe au niveau des prairies. L'éleveur malgache ne s'est pas

(5) Rapports du Service Provincial de l'Elevage.

encore orienté vers un élevage mieux soigné, plus intensif. La transformation est d'ailleurs loin d'être aisée. Toujours est-il que ce fait se répercute sur l'activité d'une usine nouvelle qui a démarré en 1962 : l'usine de provendes Provimi-Madagascar. Financièrement et techniquement valable, puisque soutenue par une importante firme française spécialisée, elle n'a encore qu'une activité modeste, car elle approvisionne surtout les quelques éleveurs européens et malgaches rationnellement organisés, notamment ceux de la région de Tananarive. Elle semble en quelque sorte en attente.

Les industries animales n'ont donc pas connu de développement important, essentiellement parce que l'activité de l'élevage dont elles dépendent n'a fait que peu de progrès. Ainsi, l'on s'aperçoit une fois encore que les industries fondées sur l'exploitation des ressources agricoles locales, pour l'exportation, ne peuvent se développer valablement en l'état actuel des choses.

La situation est toute différente pour les industries diverses, orientées vers les besoins locaux, qui souvent d'ailleurs dépendent de l'extérieur pour leur approvisionnement en matières premières, mais qui valorisent ces matières premières en leur faisant subir une importante transformation. C'est dans ce groupe d'industries que les changements ont été les plus importants ces derniers temps. C'est parce que, en général, le marché était ici plus ouvert. C'est surtout parce qu'il était intéressant pour l'économie malgache de substituer des produits locaux aux produits similaires d'importation. Aussi est-ce ces industries qui ont plus spécialement bénéficié de la politique favorable du gouvernement. Il est cependant nécessaire de distinguer dans ce groupe les activités qui ont peu évolué comme celles du tabac, du bois, de la construction, de celles qui se sont développées comme celles du textile et de la chaussure, et enfin des activités nouvelles en expansion, très variées, telles que la construction automobile, l'industrie des matières plastiques, celles du disque et de la radio.

Certaines industries ont peu évolué parce qu'elles exploitaient déjà la plupart des possibilités, parfois limitées, offertes par le marché. Mais on ne peut parler pour elles de stagnation. Ainsi la fabrication du paraky est-elle légèrement en progrès en 1963, peut-être du fait d'une répression plus active de la fraude. L'industrie du bois et de l'ameublement semble, elle, marquer le pas, son développement étant lié à la possibilité d'atteindre des zones de plus en plus larges, grâce au développement des voies de communication. L'activité de la construction et des Travaux Publics est demeurée importante en raison même du développement de la ville et de l'effort d'équipement réalisé par le gouvernement.

A la différence de ces industries, l'industrie de la chaussure, qui ne couvrirait pas encore les besoins du marché, a connu un développement intéressant. La production locale assure aujourd'hui, à peu près la moitié des besoins : 300 000 paires pour 650 000 paires de besoins estimés. L'essentiel de cette production est toujours fourni par l'usine Bata qui fabrique environ 250 000 paires et qui compte atteindre le chiffre de 400 000 paires en 1964. Cette industrie pourra vraisemblablement, à assez brève échéance, couvrir à peu près la totalité des besoins locaux, surtout si la protection du marché est renforcée. Il reste à souhaiter qu'une amélioration de la qualité des cuirs locaux lui permette de les utiliser plus largement dans ses fabrications.

Moins solidement développé, il y a quelque temps, le secteur des industries textiles et de la chapellerie a connu un essor remarquable ces derniers temps, avec le développement des usines existantes et la naissance d'établissements nouveaux. Cet essor a été fortement favorisé par la politique gouvernementale, la plupart de ces entreprises ayant été agréées et souvent même protégées par les restrictions apportées aux importations, comme par exemple celles de friperie, de chapeaux, de vêtements. Issues souvent du petit capitalisme local, elles ont trouvé sur place le crédit nécessaire auprès des organismes mis récemment en place par le gouvernement. Elles sont généralement assez spécialisées, négligeant volontairement certains secteurs d'un marché particulièrement diversifié et fractionné. Elles sont pour la plupart bien équipées. Elles font encore largement appel aux matières premières d'origine extérieure pour lesquelles elles bénéficient de détaxes dans le cadre des dispositions prévues au Code des Investissements. La diminution de l'importation de ces matières premières est liée au développement des industries textiles de base sur place, que leur activité devrait d'ailleurs stimuler. Leur essor s'est évidemment traduit par une augmentation sensible de la production et un accroissement du personnel employé.

L'industrie de la confection concerne actuellement cinq entreprises. Les deux plus importantes sont les plus anciennes et aujourd'hui les plus spécialisées. Deux autres en sont au stade du démarrage. La dernière pratique aussi la chapellerie. La production est orientée vers la confection simple : articles de travail, pantalons, chemises, et atteint plus de 300 000 pièces par an.

La bonneterie est le fait d'une seule usine, qui existait déjà au stade semi-industriel auparavant, et qui s'est considérablement développée. Sa production est, en effet, passée de 100 000 pièces par an à plus d'un million et devrait atteindre bientôt 2 millions de pièces.

La chapellerie n'est plus pratiquée que par un seul établissement, le second s'étant spécialisé dans la confection. L'usine dispose donc aujourd'hui de la totalité du marché malgache, sur lequel les importations sont de plus en plus faibles.

Enfin, l'usine de couvertures, créée en 1960, connaît un développement satisfaisant. Aujourd'hui définitivement installée et de mieux en mieux équipée, elle prend une part de plus en plus importante à l'approvisionnement du marché qu'elle espère satisfaire entièrement en 1965, ce qui correspondrait à une production de près de 1 000 tonnes. Elle produit en effet à des prix compétitifs des articles de qualité. Elle souhaite s'approvisionner plus largement en matières premières locales, utilisant déjà les chiffons de récupération.

Ce développement des industries textiles a déjà suscité une activité nouvelle, celle de la teinturerie industrielle. La nouvelle entreprise, en plus de la teinture des produits textiles bruts, pourrait pratiquer la teinture du raphia et du sisal pour l'exportation.

On est donc en présence ici d'un secteur d'activité extrêmement dynamique et qui a su exploiter les possibilités offertes par le marché local dans un domaine très particulier, profitant des ressources en main-d'œuvre et des facilités offertes par le gouvernement. Mais il ne constitue pas, aujourd'hui, une exception.

En effet, de la même façon et dans les mêmes conditions favorables, sont nées récemment diverses industries qui transforment elles aussi des produits importés pour la fourniture du marché local et qui ont bénéficié de la sollicitude du gouvernement. C'est la raison pour laquelle nous avons choisi d'en parler ici, plutôt qu'en étudiant les industries métalliques, mécaniques et électriques et les industries chimiques qui demeurent des « industries de soutien ».

Au premier rang de ces industries, il faut placer la construction automobile, avec les deux usines de la Société Malgache de Construction Automobile (Renault) et de l'Entreprise de Construction Automobile Malgache (Citroën). Elle est née à l'initiative de Renault et de Citroën et de leurs concessionnaires, avec la participation de capitaux locaux. Installée au cours de l'année 1962, elle emploie aujourd'hui 210 personnes, et pratique le montage d'éléments importés de véhicules, chaque usine fabriquant actuellement 3 à 4 véhicules par jour. S'il ne s'agissait que de monter des éléments importés de véhicules, l'intérêt de ces établissements pour l'économie malgache serait assez médiocre. Mais déjà s'effectuent sur place, dans ces établissements ou au dehors, la fabrication de sièges,

de capotes, l'équipement intérieur des cars. Ce sont des accumulateurs malgaches qui équipent les véhicules. Ainsi la construction automobile a suscité, et doit susciter à l'avenir, des activités industrielles nouvelles. D'ailleurs l'utilisation progressive d'éléments fabriqués localement est explicitement prévue à l'arrêté d'agrément.

Cet effet « diffusant » n'est pas aussi important pour deux autres activités qui se sont développées récemment car elles devront vraisemblablement utiliser encore longtemps les matières premières ou produits semi-ouvrés d'importation. Il s'agit de l'industrie de transformation de matières plastiques et de celle du disque et de la radio. L'usine de matières plastiques fabrique des objets moulés, des tuyaux et des tubes à partir de matières premières brutes, leur faisant subir cependant une importante transformation. Installée récemment grâce à des capitaux commerciaux, bien équipée, elle devrait couvrir bientôt les besoins locaux. L'industrie du disque et de la radio est représentée par deux établissements. Le premier, soutenu par la Compagnie Générale de T.S.F., pratique le montage des postes à transistors et a produit 8 000 postes en 1962. Le second fabrique des disques et s'occupe depuis peu du montage d'appareils radio et d'électrophones. Ces deux usines semblent être en extension, leur production étant adaptée aux besoins locaux.

C'est sans doute cette adaptation judicieuse aux conditions du marché local qui explique l'essor de ces différentes industries. Elles confirment ce que nous disions déjà auparavant, à savoir que « des industries de transformation créées pour la satisfaction de besoins locaux déterminés et certains, là où les ressources en main-d'œuvre et en énergie sont suffisantes, sont viables, même en travaillant des matières premières d'importation », en attendant d'ailleurs que certaines de celles-ci puissent être produites sur place. Cette production ne peut d'ailleurs être que stimulée par la présence de ces industries de transformation.

Pour l'instant, la situation est toute différente pour les industries métallurgiques, mécaniques et électriques ainsi que pour les industries chimiques dont l'essor est lié au développement économique général et ne peut encore le précéder.

Les industries métallurgiques, mécaniques et électriques, tout en continuant de progresser n'ont pas changé de visage. Leur activité reste très diversifiée en raison de la structure même du marché et de son étroitesse.

Les industries chimiques n'ont pas non plus connu de modifications importantes. Les deux établissements les plus importants restent l'usine d'oxygène et d'acétylène et la fabrique d'accumula-

teurs. La première bénéficie d'un monopole de fait. La seconde, aujourd'hui protégée de la concurrence extérieure par le contingentement, va accroître sa production dans des proportions importantes et pourra couvrir les besoins malgaches, concurrentement avec une nouvelle usine, plus modeste, installée à Fort-Dauphin.

En dehors de ces deux entreprises, des tentatives encourageantes ont été faites, pour des fabrications simples, seules possibles en l'état actuel des choses. Mais l'étroitesse du marché où joue encore la concurrence extérieure rend la réussite difficile. Ainsi la fabrique de peinture Torginol n'a guère accru sa production. La fabrique de cirage et encaustique, installée en 1962, avec le concours de la Société Lion Noir, se développe lentement et demanderait une protection plus efficace. Seule peut être l'usine de produits pharmaceutiques doublée d'une usine de fabrication d'ampoules, créée en 1961, peut connaître un développement satisfaisant. Elle fabrique et conditionne divers produits. Mais elle est évidemment en concurrence avec des spécialités nombreuses importées, et dont il est difficile d'interdire l'importation.

Au total, il ne semble pas que l'on puisse espérer un développement rapide et important des industries chimiques, sauf pour des industries simples telles que celles que nous venons de citer, et encore à condition que celles-ci correspondent à un besoin précis et certain du marché local, marché local que l'on peut éventuellement protéger.

Il est par contre une industrie qui tire parti au maximum du marché local et dont l'activité liée au développement de toutes les activités urbaines, est toujours en expansion, c'est celle de l'imprimerie. Elle a conservé beaucoup de ses caractères anciens. C'est ainsi que les « travaux de ville » constituent encore l'essentiel de sa production. Mais les choses sont en train d'évoluer. Tout d'abord la parution d'un quotidien d'information valable : *Le Courrier de Madagascar*, qui tire à 16 000 exemplaires a provoqué la disparition de plusieurs journaux. Et l'édition de journaux, déjà peu importante, n'occupe plus guère de place dans l'activité de nombreux imprimeurs, à l'exception bien sûr de celui éditant le quotidien. Par contre, des activités nouvelles sont appelées à se développer. Une importante imprimerie va entreprendre la fabrication de liasses en continu pour machines comptables. Plusieurs entreprises espèrent se lancer dans l'édition de livres scolaires, jusqu'ici assez limitée, nous l'avions vu. Le développement de cette activité est évidemment lié à la malgachisation prévue des programmes scolaires et à la nécessité d'adapter l'enseignement

aux conditions locales. Ainsi l'industrie de l'imprimerie apparaît comme particulièrement dynamique et prête à exploiter toutes les ressources du marché. Mais elle apparaît aussi de plus en plus, par le journal et par le livre, comme capable de rayonner bien au delà de la capitale.

Tananarive est donc demeuré un des foyers les plus actifs du développement industriel de la République malgache. Cela est de plus en plus visible aujourd'hui. Les quartiers industriels se sont développés, toujours dans les mêmes zones, spécialement au Nord de la ville, là où les terrains disponibles étaient les plus nombreux à proximité de l'agglomération : le long des digues vers Ambohimanarana et Alarobia et au delà vers Ivato, mais aussi au Nord-Est vers Ifaty, et au Sud à Tanjombato. Le voyageur ne peut plus ignorer aujourd'hui les activités industrielles. Elles marquent de plus en plus l'agglomération de leur empreinte. Ce développement des industries urbaines s'explique assez bien, au moment où l'industrialisation en est au stade des industries légères de transformation, au stade de « l'industrialisation à court terme », qui fut un des thèmes majeurs de la récente Foire Internationale de Tamatave. Mais il s'explique surtout par le fait que certains obstacles ont été levés, grâce à la politique favorable pratiquée par le gouvernement malgache. Les investissements ont été encouragés, la protection du marché a été assurée pour de nombreux produits. A ces mesures ont répondu des initiatives plus nombreuses du secteur privé. Certes, tout est encore loin d'être parfait et certaines de ces mesures favorables demandent à être complétées. Mais le mouvement est lancé, une option décisive a été prise.

Il reste cependant encore d'autres obstacles à lever. Le plus grave demeure l'insuffisance de la production agricole qui freine gravement le développement des industries traditionnelles. Mais le développement des voies de communication, nécessaire d'ailleurs à l'ensemble de l'économie, favoriserait grandement aussi la diffusion des produits fabriqués sur le marché local. Tout ceci constitue évidemment une œuvre de longue haleine, mais qu'il sera absolument nécessaire de réaliser. Ceci prouve, une fois de plus, que l'on ne peut espérer le développement isolé d'un secteur de l'économie, car dans une économie moderne qui veut être solide toutes les choses se tiennent. C'est pourquoi, si Tananarive a connu un développement industriel certainement supérieur à celui d'autres villes et d'autres régions, il serait vain de croire que ce développement puisse continuer sans qu'ailleurs se développent d'autres industries

complémentaires susceptibles de fournir aux industries tananariviennes les matières premières ou les produits semi-ouvrés qu'elle se procure actuellement au dehors. Il faut donc souhaiter que le développement des industries tananariviennes ne soit pas un fait isolé, et que se créent ailleurs d'autres activités industrielles qui lui donneront toute sa portée. Mais c'est aborder là le problème du développement économique d'ensemble de la République malgache, et ce n'était point notre propos.

BIBLIOGRAPHIE

- Publications du Service de la Statistique et des Etudes socio-économiques, Tananarive :*
- Bulletins mensuels de statistiques.
 - Tableaux statistiques de la population.
 - Statistiques du Commerce extérieur de Madagascar.
 - Notes sur la situation économique au début de 1961, 1962 et 1963.
- Rapports des Services Provinciaux de l'Agriculture et de l'Élevage.*
- Etudes relatives à l'élaboration du Plan : Synthèses.* Commissariat Général au Plan, Tananarive.
- Etudes de la S.E.M.A. (Société d'Économie et de Mathématiques Appliquées) sur les possibilités d'industrialisation à Madagascar.* Commissariat Général au Plan, Tananarive.
- Marchés Tropicaux et Méditerranéens*, n° 923, 20 juillet 1963 : le marché malgache.
- Note sur la protection du marché.* Syndicat des Industries de Madagascar, Tananarive.